



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale de Saint-Benoît-Labre sise au 216, Route 271, le mardi 15 janvier 2019 à 19 h 40.

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Michel Gosselin
Siège no 2 Monsieur Marc Grenier
Siège no 3 Monsieur Pier-Luc Gilbert
Siège no 4 Madame Myrienne Poulin
Siège no 5 Monsieur Jonathan Pépin
Siège no 6 Madame France Bégin

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, monsieur Éric Rouillard.

Madame Edith Quirion, directrice générale / sec.-trés, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Eric Rouillard, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

123563-01-2019 Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point 21 : Autres items :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2018, DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2018 ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 10 DÉCEMBRE 2018

LÉGISLATION

4. ADOPTION :

4.1 RÈGLEMENT NUMÉRO 578-2018 TRAITANT DE L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS DE COMPENSATION DES SERVICES POUR POURVOIR AUX DÉPENSES DE L'ANNÉE 2019 ET LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION

4.2 RÈGLEMENT NUMÉRO 579-2018 RELATIF À LA PRÉVENTION INCENDIE

5. OUVERTURE – RUE DES ÉPINETTES



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

6. POLITIQUE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT, DE L'INCIVILITÉ ET DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL
7. DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS 2018
8. RENOUVELLEMENT : ENTENTE RELATIVE AU PARTAGE D'UNE RESSOURCE EN COMMUNICATION

AQUEDUC – ÉGOUT - ORDURES

9. OFFRE DE SERVICES - WSP : PROLONGEMENT D'AQUEDUC – PARC INDUSTRIEL

URBANISME – ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10. GESTIZONE : DEMANDE D'APPUI FINANCIER POUR LA CONSERVATION VOLONTAIRE DES MILIEUX HUMIDES D'INTÉRÊTS DANS NOTRE MUNICIPALITÉ
11. PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES :
 - 11.1 886, RANG STE-EVELINE
 - 11.2 597, RANG 9 SUD

FINANCES

12. COMPTES DU MOIS

TRAVAUX PUBLICS

13. MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE – PAIEMENT DE LA FACTURE : RANG 9 / ROUTE LAFLAMME
14. DEMANDE D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE DU DÉPUTÉ) : RANG SAINT-JEAN
15. PLAN QUINQUENNAL – RIRL : MANDAT – CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS ANNÉE 3 (RANG 9 NORD)

LOISIRS – SÉCURITÉ PUBLIQUE

16. COBARIC : DEMANDE D'APPUI POUR LE PROJET « APPROPRIATION CITOYENNE DU PARCOURS CANOTABLE DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE ET DES TRIBUTAIRES »
17. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE :
 - 17.1 EMPLOI ÉTÉ CANADA 2019
 - 17.2 FONDS CULTUREL 2019 DE LA MRC DE BEAUCE-



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

SARTIGAN

N° de résolution
ou annotation

18. EMBAUCHE : DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS
19. CORRESPONDANCE
20. RAPPORT DES COMITÉS
21. AUTRES ITEMS
 - FONDS DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE :
 - AMÉLIORATION DE L'ACOUSTIQUE DE LA
SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE ET
ACQUISITION D'UN SYSTÈME DE
SONORISATION
 - ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE SOCCER
 - MODIFICATION RÉSOLUTION 123559-12-2018 :
APPEL D'OFFRES – CAMION DE DÉNEIGEMENT
NEUF
 - PAIEMENT – RANG 9 SUD
 - SUIVI – CPTAQ : PROJET PARC INDUSTRIEL
22. PÉRIODE DE QUESTIONS
23. CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2018, DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2018 ET DE LA
SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 10 DÉCEMBRE 2018

123564-01-2019 Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 décembre 2018, de la séance extraordinaire du 10 décembre 2018 et de la séance d'ajournement du 10 décembre 2018 ;

En conséquence, il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les procès-verbaux susmentionnés, comme rédigés, par madame Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière en apportant les corrections suivantes :

Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018

Point 18.1 – Remplacer le nom du proposeur inscrit au procès-verbal par celui de monsieur Jonathan Pépin;

Point 18.2 – Remplacer le nom du proposeur inscrit au procès-verbal par celui



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

de madame Myrienne Poulin.

N° de résolution
ou annotation

4. ADOPTION :

4.1 RÈGLEMENT NUMÉRO 578-2018 TRAITANT DE L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS DE COMPENSATION DES SERVICES POUR POURVOIR AUX DÉPENSES DE L'ANNÉE 2019 ET LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION

123565-01-2019 Il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement numéro 578-2018 traitant de l'imposition des taux de taxes et des tarifs de compensation des services pour pourvoir aux dépenses de l'année 2019.

Comme exigé par la loi, un projet de règlement a été présenté à la séance d'ajournement du 10 décembre 2018. Les membres du conseil ont reçu une copie dudit règlement 72 heures avant son adoption et des copies ont été mises à la disposition du public avant l'ouverture de la présente séance.

4.2 RÈGLEMENT NUMÉRO 579-2018 RELATIF À LA PRÉVENTION INCENDIE

123566-01-2019 Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement numéro 579-2018 relatif à la prévention incendie.

Comme exigé par la loi, un projet de règlement a été présenté à la séance d'ajournement du 10 décembre 2018. Les membres du conseil ont reçu une copie dudit règlement 72 heures avant son adoption et des copies ont été mises à la disposition du public avant l'ouverture de la présente séance.

5. OUVERTURE – RUE DES ÉPINETTES

123567-01-2019 **Considérant** que le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a officialisé le numéro de lot numéro 6 274 472 pour la section de la rue des Épinettes ouverte au public en vertu de la résolution numéro 123431-08-2018;

Considérant qu'il est opportun d'adopter une nouvelle résolution pour l'ouverture de ladite portion de la rue des Épinettes avec le numéro de lot officiel;

En conséquence, il est proposé par madame Myrienne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'annuler la résolution 123431-08-2018; de décréter l'ouverture publique de la rue nommée « des Épinettes »; le tracé de ladite rue est situé sur le lot 6 274 742, circonscription de Beauce, du cadastre du Québec, tel que décrit sur le plan d'arpentage de Marie-Andrée Gallant, arpenteur-géomètre, minute 13536, dossier 6174, en date du 30 août 2018; ladite rue est ouverte au public sur une largeur de 15 mètres et sur une longueur de 155,05 mètres pour une superficie totale de 2 325,8 mètres.

6. POLITIQUE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT, DE L'INCIVILITÉ ET DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

123568-01-2019 Considérant que la Loi sur les normes du travail a été modifiée;

N° de résolution
ou annotation

Considérant qu'à compter du 1^{er} janvier 2019, tous les employeurs du Québec doivent adopter et rendre disponible à leur personnel une politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes;

En conséquence, il est proposé par madame Myrienne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, comme présenté, la politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail.

7. DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS 2018

Madame Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours de l'exercice 2018 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Comme exigé par la loi, une copie sera publiée sur le site internet de la municipalité avant le 31 janvier 2019.

8. RENOUVELLEMENT : ENTENTE RELATIVE AU PARTAGE D'UNE RESSOURCE EN COMMUNICATION

123569-01-2019 Considérant que les municipalités de Notre-Dame-des-Pins, St-Simon-les-Mines et de St-Philibert désirent renouveler l'entente relative au partage d'une ressource en communication pour l'année 2019 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le protocole d'entente citée en préambule ; d'autoriser monsieur Éric Rouillard, maire et Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière à signer le nouveau protocole d'entente.

9. OFFRE DE SERVICES – WSP : PROLONGEMENT D'AQUEDUC – PARC INDUSTRIEL

123570-01-2019 Considérant qu'à la demande de la municipalité, la firme WSP a déposé une offre de services pour la préparation d'un plan d'ensemble des scénarios et résultats et des estimations budgétaires en vue du prolongement de l'aqueduc dans le parc industriel ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme WSP pour la somme de cinq mille huit cent trente (5 830) dollars, sur une base horaire (taxes en sus) ; les étapes envisagées à la réalisation du présent mandat sont :

- Mise à jour du balancement hydraulique de la municipalité à partir des plans d'ensemble à jour du réseau d'aqueduc;
- Obtenir la matrice graphique de l'ensemble du secteur industriel actuel et futur;
- Rencontre de coordination avec la municipalité pour établir les tracés d'alimentation en eau possible pour les différents scénarios;



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

- Relevés partiels de terrain pour connaître l'élévation des secteurs à desservir;
- Établir le niveau de protection incendie idéal (par municipalité);
- Simulations hydrauliques de scénarios à l'aide du logiciel aquaGEO;
- Préparation d'un plan d'ensemble des scénarios et résultats;
- Préparation d'une estimation budgétaire des scénarios;
- Présentation à la municipalité sous forme de lettre-rapport;
- Rencontre explicative;

Les services suivants sont exclus du mandat :

- Étude de plus de trois scénarios;
- Demande d'autorisation au MDDELCC (non requis);
- Étude du prolongement de l'égout sanitaire;
- Inventaire écologique par des biologistes (milieu humide, cours d'eau, etc.);
- Caractérisation environnementale phase 1 complète, 2 et 3;
- Gestion des eaux pluviales (bassin de rétention);
- Étude géotechnique;
- Relevés de terrain complet et plan des rues projetées.

10. GESTIZONE : DEMANDE D'APPUI FINANCIER POUR LA CONSERVATION VOLONTAIRE DES MILIEUX HUMIDES D'INTÉRÊTS DANS NOTRE MUNICIPALITÉ

123571-01-2019 **Considérant** qu'en 2014, 2 propriétaires d'un milieu humide important sur notre territoire (6 ha - étang Drouin) ont bénéficié d'une aide financière de la Fondation de la Faune du Québec pour la conservation volontaire d'un milieu humide;

Considérant qu'afin d'assurer le maintien de la conservation volontaire de ce milieu humide, un suivi est nécessaire en 2019;

Considérant que pour mener à bien ce projet, une contribution monétaire de deux cent cinquante (250) dollars est demandée à la municipalité;

Considérant que la contribution municipale permettrait d'évaluer la situation actuelle de ce milieu humide, d'émettre de nouvelles recommandations au besoin et d'assurer la pérennité dudit milieu;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande d'aide financière déposée par l'organisme Gestizone faute de fonds au budget pour ce type de projet.

11. PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES :

11.1 886, RANG STE-EVELINE

123572-01-2019 **Considérant** que le propriétaire du 886, rang Ste-Eveline a déposé l'annexe A du règlement numéro 552-2016 concernant le programme de mise aux normes des installations septiques dûment complété, mais non accompagnée du certificat de conformité signé et scellé par un professionnel compétent en la matière ;

*alloc. financière pour
la résurrection
123581-02-2019*
[Signature]



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

En conséquence, il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande d'aide financière déposée par le propriétaire du 886, rang Ste-Eveline étant donné le non-respect des conditions exigées dans le règlement numéro 552-2016 concernant le programme de mise aux normes des installations septiques.

11.2 597, RANG 9 SUD

123573-01-2019 **Considérant** que le propriétaire du 597, rang 9 Sud a déposé l'annexe A du règlement numéro 552-2016 concernant le programme de mise aux normes des installations septiques dûment complétée et accompagnée d'un certificat de conformité signé et scellé par un professionnel compétent en la matière ;

En conséquence, il est proposé par madame Myrienne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser l'aide financière prévue au règlement numéro 552-2016 concernant le programme de mise aux normes des installations septiques et révisé par la résolution 123411-08-2018 au propriétaire du 597, rang 9 Sud d'un montant de mille quatre cents dollars (1 400 \$).

12. COMPTES DU MOIS

123574-01-2019 Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes payés et à payer d'une somme de 590 187,06 \$ et d'autoriser leur paiement.

13. MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE - PAIEMENT DE LA FACTURE : RANG 9 / ROUTE LAFLAMME

123575-01-2019 **Considérant** qu'au printemps 2018, le conseil municipal a retenu les services de la compagnie Beauce Stationnement pour le marquage de la chaussée du rang 9 Nord et de la Route Laflamme au coût de quarante-cinq (0,45) sous du mètre;

Considérant que la compagnie Excavation et Pavage de Beauce a acquis au début de l'été 2018 ladite compagnie Beauce Stationnement (Gestion immobilière Lebreux);

Considérant que suite à la transaction, le coût au mètre n'a pas été rediscuté avec la municipalité;

Considérant que le nouveau propriétaire, Excavation et Pavage de Beauce, demande à la municipalité de payer cinquante (0,50) sous du mètre pour le marquage réalisé;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer à la demande de la compagnie Excavation et Pavage de Beauce et de verser, comme demandé, la différence de cinq (0,05) sous du mètre pour un montant approximatif de deux cents (200) dollars.

14. DEMANDE D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE DU DÉPUTÉ) : RANG SAINT-JEAN



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

123576-01-2019

N° de résolution
ou annotation

Considérant que chaque année, la municipalité apporte des améliorations à son réseau routier ;

Considérant qu'il est prévu pour l'année 2019, de procéder au remplacement de ponceaux et au creusage des fossés du rang Saint-Jean sur une longueur approximative de 3 kilomètres ;

Considérant que les travaux sont estimés à soixante mille dollars (60 000 \$);

En conséquence, il est proposé par monsieur Michel Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adresser à notre député provincial, monsieur Samuel Poulin, une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration (Enveloppe discrétionnaire) pour un montant évalué à soixante mille (60 000) dollars en vue du remplacement de ponceaux et du creusage des fossés du rang Saint-Jean sur une longueur approximative de 3 kilomètres.

15. PLAN QUINQUENNAL – RIRL : MANDAT – CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS ANNÉE 3 (RANG 9 NORD)

123577-01-2019

Considérant qu'il est prévu au plan d'intervention en infrastructures routières locales (plan quinquennal), l'application d'une couche d'usure sur 660 mètres dans le rang 9 Nord (Lac-aux-Cygnés) ;

Considérant que les plans et devis ainsi que l'estimation préliminaire doivent être joints au formulaire de demande d'aide financière ;

Considérant que le service de génie de la MRC de Beauce-Sartigan estime faire les travaux susmentionnés pour la somme de dix mille six cent quatre-vingt-seize dollars et soixante-treize sous (10 696,73 \$) ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confier le mandat de conception des plans et devis ainsi que l'estimation préliminaire pour les travaux ciblés dans le rang 9 Nord (Lac-aux-Cygnés) au service de génie de la MRC de Beauce-Sartigan; lesdits travaux de conception seront facturés selon le temps réellement travaillé.

16. COBARIC : DEMANDE D'APPUI POUR LE PROJET « APPROPRIATION CITOYENNE DU PARCOURS CANOTABLE DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE ET SES TRIBUTAIRES »

123578-01-2019

Considérant que le Comité de bassin de la Rivière Chaudière (COBARIC) désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds du développement du territoire – volet régional relativement à un projet ayant pour titre « Appropriation citoyenne du parcours canotable de la rivière Chaudière et de ses tributaires » ;

Considérant que la rivière Pozer, présente sur notre territoire, est un tributaire de la Rivière Chaudière ;

Considérant que les loisirs sont étroitement liés au bien-être économique et social sur notre territoire ;

Considérant que la promotion d'activité nautique sur les cours d'eau de notre territoire favorisera la découverte de milieux naturels, en plus, de véhiculer un message favorable envers les activités de plein air ;



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

En conséquence, il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à la majorité des conseillers présents (4 pour 2 contre) d'appuyer le Comité de bassin de la Rivière Chaudière (COBARIC) dans sa demande d'aide financière dans le cadre du Fonds du développement du territoire – volet régional.

17. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE :

17.1 EMPLOI ÉTÉ CANADA 2019

123579-01-2019 **Considérant** que le conseil municipal désire retenir les services d'un étudiant à l'été 2019 pour l'entretien des espaces verts et du jardin communautaire ;

Considérant que ledit emploi est admissible au programme d'aide financière Emploi Été Canada ;

En conséquence, il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser madame Marie-Soleil Gilbert, Coordonnatrice en loisirs et culture à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide financière Emploi Été Canada 2019 pour l'embauche d'un étudiant pendant la période estivale; la rémunération pour ce poste est fixée à treize dollars et cinquante sous (13,50 \$) de l'heure; d'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière.

17.2 FONDS CULTUREL 2019 DE LA MRC DE BEAUCE-SARTIGAN

Ce point est retiré.

18. EMBAUCHE : DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Ce point est retiré.

19. CORRESPONDANCE

La directrice générale - secrétaire-trésorière, Madame Édith Quirion, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois de décembre 2018.

20. RAPPORT DES COMITÉS

- Monsieur Pier-Luc Gilbert, conseiller responsable de l'OTJ, invite les personnes présentes à participer au Tournoi d'hockey Interusine qui aura lieu ce samedi 19 janvier 2019. De plus, il avise les personnes présentes que les profits du tournoi de golf organisé par la compagnie Les Constructions Binet ont été remis au comité de l'OTJ et serviront à renouveler les chandails de soccer.

21. AUTRES ITEMS

- **FONDS DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES –
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE :**



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

- **AMÉLIORATION DE L'ACOUSTIQUE DE LA
SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE ET ACQUISITION
D'UN SYSTÈME DE SONORISATION**

123580-01-2019 **Considérant** que la Municipalité désire améliorer l'acoustique de sa salle municipale et acquérir divers équipements qui lui permettront de multiplier les initiatives culturelles au sein de la Municipalité;

Considérant que ce projet est estimé à 31 000 \$;

Considérant que la Municipalité désire soumettre ce projet au Fonds de développement des territoires et ainsi demander une aide financière de 23 750 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser Mme Marie-Soleil Gilbert à déposer une demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires et d'autoriser monsieur le maire et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer tous les documents relatifs à ce projet ;

DE confirmer que la Municipalité paiera, à même son surplus accumulé, les 7 250 \$ nécessaires pour boucler le montage financier.

- **ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE SOCCER**

123581-01-2019 **Considérant** que la Municipalité désire implanter un système d'éclairage au terrain de soccer naturel;

Considérant que ce projet est estimé à 24 000 \$;

Considérant que la Municipalité désire soumettre ce projet au Fonds de développement des territoires et ainsi demander une aide financière de 19 200 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser Mme Marie-Soleil Gilbert à déposer une demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires et d'autoriser monsieur le maire et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer tous les documents relatifs à ce projet ;

DE confirmer que la Municipalité paiera, à même son surplus accumulé, les 4 800 \$ nécessaires pour boucler le montage financier.

- **MODIFICATION RÉSOLUTION 123559-12-2018 : APPEL
D'OFFRES – CAMION DE DÉNEIGEMENT NEUF**



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

123582-01-2019 Il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier la résolution 123559-12-2018 afin de repousser la date d'ouverture publique des soumissions au jeudi 21 février 2019 à 11 h.

N° de résolution
ou annotation

- **PAIEMENT – RANG 9 SUD**

Ce point est remis à une prochaine séance.

- **SUIVI – CPTAQ : PROJET PARC INDUSTRIEL**

Monsieur le maire, Eric Rouillard informe les personnes présentes d'une communication reçue de la part de la CPTAQ avisant la municipalité que la Commission émettra sous peu un avis de modification dans notre dossier.

22. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes posent des questions aux membres du conseil.

23. CLÔTURE DE LA SÉANCE

123583-01-2019 Il est proposé par monsieur Michel Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 20 h 13.

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

Je, Eric Rouillard, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de Code municipal.

ERIC ROUILLARD, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annulation